

## TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS

Title	Funding Code	Type of engagement	Duty Station:
<b>Consultant international pour l'étude d'évaluabilité du programme de coopération 2023-2027 de l'UNICEF GABON</b>		<input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Individual Contractor Part-Time* <input type="checkbox"/> Individual Contractor Full-Time * *maximum end date <b>30 June 2023</b>	Libreville, Gabon

### I. Objet de l'étude d'évaluabilité

La présente étude d'évaluabilité porte sur le programme de coopération entre le Gouvernement du Gabon et l'UNICEF pour la période de 2023 à 2027 approuvé par le Conseil d'administration de l'UNICEF en Septembre 2022. Le budget prévu pour la mise en oeuvre de ce programme est estimé à \$ 4, 340,000 dollars de ressources ordinaires, and \$ 8, 000,000 autres ressources.

Le programme adoptera une stratégie multisectorielle focalisée sur les populations les plus vulnérables, à travers la démonstration des modèles innovants au niveau décentralisé, les partenariats renforcés avec les municipalités, les organisations de la société civile ainsi que le secteur privé et la production et analyse d'évidences solides pour appuyer le plaidoyer, informer les politiques publiques et servir de levier pour des résultats pour les enfants. Un accent particulier sera mis sur l'accès au pré-primaire, l'opérationnalisation des départements sanitaires de base, la fiabilisation de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels et la pérennisation des sources de financement du système de santé, l'accès à la couverture maladie universelle. La collaboration avec les Ministères sectoriels, les autres agences des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile et sera essentielle dans la poursuite des objectifs de développement durable tel que déclinés dans les cadres nationaux de référence.

Les évaluations prévues dans le Plan d'évaluations chiffré (Costed Evaluation Plan 2023-2027), y compris une évaluation de fin de cycle, permettront d'apprécier les progrès, de cerner les facteurs de succès et les défis et de procéder à des ajustements en temps opportun.

Le plan chiffré des évaluations a prévu de mener une étude d'évaluabilité (Evaluability Assessment) dans la première année du CPD pour déterminer si les résultats pour les enfants à atteindre à la fin du programme de pays sont logiques du point de vue de la conception, mesurable et évaluable. L'étude d'évaluabilité fournira des preuves solides pour éclairer la planification de l'UNICEF pour les prochaines années afin d'améliorer les chances de succès. Les présents termes de référence décrivent le but principal, les principaux objectifs, l'approche méthodologique et expertises nécessaires pour entreprendre cet exercice. L'étude sera menée entre Aout et Septembre 2023.

## II. Contexte et justification

- **Contexte socio-démographique et politique**

La population du Gabon estimée à 2,23 millions d'habitants en 2021 dont 87 % vivent en milieu urbain. Près d'un habitant sur trois vit à Libreville. La population des moins de 19 ans représente 1 million de cette population.

Bien que l'IDH du Gabon place le pays dans la catégorie des pays à développement humain élevé, l'incidence de la pauvreté demeure une préoccupation majeure. L'incidence de la pauvreté est estimée à 33% ; elle est plus prononcée dans les zones rurales (59,5%) que dans les zones urbaines (29,4 %). Toutefois, en raison de la forte urbanisation du pays, le nombre absolu de personnes pauvres habitant en milieu urbain est entre 3 à 4 fois supérieur<sup>1</sup>.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et le taux de mortalité néo-natale sont respectivement de 41,7 et 19,7 décès pour mille naissances vivantes.

Le paludisme, la faiblesse de la vaccination, le faible taux d'allaitement maternel exclusif (5% chez les enfants de moins de 6 mois) et les insuffisances dans la prise en charge des maladies d'enfants sont autant de facteurs expliquant cette situation. La couverture vaccinale en Pentavalent 3 est passée de 82% en 2012 à 70% en 2019, avant de chuter, en 2020, à 63% suite aux effets de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et à la faible demande et offre de services de vaccination.

Les taux d'accès à l'école atteignent 43% au préscolaire, 98% au primaire, 95% au secondaire et 20% au supérieur. Le taux d'achèvement national du primaire s'élève à 79% avec des variations géographiques importantes (par exemple, il est de 93 % dans l'Ogooué Maritime et de 59% dans le Woleu Ntem). Le taux d'achèvement moyen au premier cycle du secondaire est seulement de 59 % avec des écarts importants entre les provinces (77 % pour Ogooué Maritime et Ngounie et seulement 29% pour Ogooué-Ivindo). Des disparités selon les sexes apparaissent également, puisque les filles atteignent un taux d'achèvement de 62 % contre 56 % pour les garçons. Cette tendance se dessine dans tout le pays, sauf dans la province de Nyanga.

Près de 11% des enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés à l'état civil à la naissance. Cette situation se traduit en un faible accès aux services sociaux de base pour les populations les plus vulnérables. La modification en 2021 du Code Civil portant allongement de la durée de déclaration des naissances et la gratuité des certificats d'accouchement est considéré comme une étape significative mais insuffisante pour garantir l'enregistrement universel des naissances et contribuer à la mise en place d'un système de protection sociale inclusif et efficace.

La vision de ce Programme de Coopération (CPD) 2023-2027 est que les enfants filles et les garçons au Gabon, y compris les adolescents et les enfants vivant avec un handicap, en particulier ceux des milieux péri-urbains et ruraux défavorisés, bénéficient de l'accès universel aux services sociaux de base de qualité et jouissent de leurs droits.

Cette vision sera réalisée à travers :

- La réduction du taux de redoublement au primaire de 25 % à 20 % et du taux de violences sexuelles à l'encontre des enfants de 9 % à 8 % ;
- Une couverture vaccinale de 80 % dans au moins 60 % des départements sanitaires ainsi qu'un accroissement de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée de 39 % à 50 % et de la prise en charge médicale des enfants pour la fièvre de 76 % à 88 % ; et

<sup>1</sup> Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon, Banque Mondiale, 2020

- Un accès accru des garçons et des filles issus de foyers vulnérables à des filets de protection sociale et à la couverture maladie universelle, de 38 % à 50 %.

Le CPD a quatre composantes :

- 1) Accès universel et équitable à la santé
- 2) Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection
- 3) Égalité, inclusion et protection sociale renforcées
- 4) Efficacité du programme

Le CPD s'aligne au Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2023-2027, en particulier le troisième résultat (effet) qui a pour objectif : "au moins 80 % de la population, notamment les plus vulnérables quel que soit leur âge, sexe, origine, bénéficient d'accès aux services sociaux de qualité, intégrés, résilients et inclusifs dans l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et les inégalités sociales et de genre sont réduites". Ce résultat s'appuie sur Plan Stratégique Gabon Emergent. De plus, le programme est articulé sur la Convention relative aux droits de l'enfant, le Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF, les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine.

Le programme de pays sera mis en oeuvre sous la direction du ministère de l'Économie et de la relance, en collaboration avec les ministères sectoriels, les municipalités et les services décentralisés, les organisations de la société civile ainsi que le secteur privé dans le cadre de la contribution de l'équipe de pays des Nations Unies aux résultats communs du CCNUDD.

- **Justification**

La politique d'évaluation de l'UNICEF indique que les "analyses de l'évaluabilité" devraient être envisagées dès le début du cycle du programme, afin d'orienter la conception et de vérifier que la mise en œuvre se déroule comme prévu (Guidance Note for conducting Evaluability Assessments).

C'est ainsi que le Bureau pays de l'UNICEF Gabon a commandité une étude d'évaluabilité du programme pays qui servira à apprécier la clarté et la cohérence de la conception (logique du programme), sa mesurabilité (suivi et disponibilité des données), la responsabilisation et la préparation pour une future évaluation.

La présente étude d'évaluabilité est essentielle pour non seulement renforcer la gestion axée sur les résultats mais aussi démontrer la contribution du programme soutenu par l'UNICEF aux résultats pour les enfants, leurs familles et communautés.

Plus précisément, l'étude fournira des recommandations pour : i) ajuster la théorie du changement afin de l'adapter aux changements du contexte et ii) renforcer le système de suivi et évaluation en prélude de l'évaluation finale du programme prévue en 2026. En réponse aux recommandations issues de l'étude d'évaluabilité, un plan de réponse managériale sera élaboré avec des actions concrètes pour adresser les faiblesses éventuelles qui auront été identifiées.

Elle sera confiée à un (e) consultant (e) international (e) ayant une grande expérience dans la conduite d'étude d'évaluabilité et/ou d'évaluations de taille, de complexité et de nature similaire, ainsi qu'une expertise technique dans les domaines requis. Elle/Il sera responsable de l'exécution de toutes les tâches décrites dans les termes de référence. Tous les livrables doivent répondre aux normes de qualité de l'UNICEF.

### III. Objectifs

L'Etude d'évaluabilité du CPD poursuivra les objectifs suivants:

- Evaluer la logique du programme ainsi que l'adéquation des résultats sur base de la disponibilité de la documentation ;
- Apprécier le système de collecte et analyse des données qui servira à suivre et rapporter sur les progrès dans l'obtention des résultats. Cela se fera par l'examen des cadres de suivi et d'évaluation existants pour chaque cadre de résultat du CPD, le plan chiffré d'évaluation et d'autres documents de support, ainsi que les informations recueillies lors d'entretiens stratégiques avec le personnel du bureau pays ;
- Apprécier les mécanismes de la coordination dans la planification, la mise en œuvre, le suivi, le rapportage et la communication des résultats ;
- Fournir des recommandations pour ajuster la conception du programme, renforcer sa mesurabilité, la responsabilisation et préparation des systèmes et des outils pour une évaluation à la fin du cycle.

### IV. Les questions de l'étude d'évaluabilité

Le/la consultant ( e) développera des outils spécifiques de collecte de données adaptés à chaque population cible. Les questions ci-dessous seront affinées par le/la consultant ( e) en consultation avec le bureau pays et la section évaluation du bureau régional WCARO :

#### **Logique du Programme**

1. Dans quelle mesure la théorie du changement du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ?
2. Dans quelle mesure les chaînes de résultats sont-elles cohérentes, logiques et caractérisées par des déclarations clairement articulées ?
3. Dans quelle mesure La théorie du changement du CPD intègre-t-elle la logique d'intersectorialité?
4. Dans quelle mesure la théorie du changement est-elle informée des risques ? Quels changements éventuels dans la théorie des changements (TOC) et dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs seraient nécessaires pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?
5. Dans quelle mesure le cadre de résultats est-il articulé de manière cohérente et aligné sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD , l'UNSCDF, les priorités régionales (KRC), la CDE et Plan stratégique de l'UNICEF ?

#### **Système de Suivi et évaluation**

6. Dans quelle mesure les priorités transversales (à savoir : genre, handicap, changement climatique et équité) sont-ils intégrés dans la formulation des résultats et définition des indicateurs et leurs cibles?
7. Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont-ils clairement identifiés et visés?
8. Dans quelle mesure le CPD dispose-t-il d'un système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définies ?
9. Dans quelle mesure les résultats et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé d'année en année jusqu'à la fin du programme ?
10. Quels changements aux systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation et de rapport sont nécessaires pour permettre au bureau de pays de suivre et de rendre compte de manière adéquate des progrès par rapport aux objectifs du programme de pays ?

### **Ressources**

11. Dans quelle mesure le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays ont-ils la capacité de fournir des données pour le S&E ?
12. Dans quelle mesure la structure actuelle du personnel est adéquate pour une bonne mise en œuvre, suivi et évaluation du CPD? Quels sont les besoins en renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation du CPD ?
13. Quelles structures de coordination, parties prenantes et partenaires de mise en œuvre sont mis en place ? Dans quelle mesure les hypothèses sur le rôle des partenaires, du gouvernement et de l'UNICEF ont-elles été explicitées ? Qui fait et ou a fait quoi, où, quand et pourquoi ;
14. Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?
15. Dans quelle mesure des ressources financières sont-elles mises de côté pour l'évaluation au début du programme de pays ?
16. Quels sont les changements et amendements à apporter au système du bureau de pays pour le suivi et rapportage sur les progrès de la mise en œuvre du CPD en vue de mesurer l'atteinte des résultats pour les enfants ?

### **Préparation à l'évaluation**

17. Quelles ressources (ressources humaines, techniques et financières) sont nécessaires pour permettre les changements et les améliorations recommandés ?
18. Dans quelle mesure existe-t-il un système adéquat de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui pourrait faciliter l'évaluation des programmes sectoriels et du programme de pays ?
19. Dans quelle mesure existe-t-il une demande d'évaluation parmi l'UNICEF et les partenaires de mise en œuvre ?

## **V. Portée de l'étude**

La portée de l'étude d'évaluabilité sera limitée au programme de pays 2023-2027, aux résultats visés, ainsi qu'au cadre de suivi et d'évaluation associé à ces résultats. Le programme de pays comprend cinq composantes couvrant cinq résultats et une combinaison de stratégies tels que décrites dans le CPD ([accessible ici](#)). Chacun des résultats a été conçu selon la théorie du changement qui explique les voies vers le changement de la vie des enfants, à partir d'une analyse de situation.

## **VI. Approche et méthodologie**

L'étude d'évaluabilité sera guidée par une approche participative et inclusive basée sur des méthodes mixtes. Dans cette perspective, l'analyse de l'évaluabilité s'appuyera sur des données quantitatives et qualitatives.

Cette approche servira à renforcer l'appropriation nationale du programme et l'intégration de la réflexion évaluative dans la gestion du programme.

Le/la consultant (e) doit concevoir les méthodes et les outils de collecte des données afin de répondre aux questions et aboutir à une évaluation globale étayée par des preuves crédibles.

Les méthodes de collecte des données comprendront **la revue documentaire et les entretiens avec des informateurs clés (KII)** y compris le personnel de l'UNICEF – Bureau pays et bureau régional - et les partenaires de mise en œuvre ainsi que les entretiens ou focus group avec les bénéficiaires attendus.

La méthodologie finale sera définie par le/la consultant (e) pendant la phase de démarrage. Elle devra garantir l'impartialité et l'objectivité en diversifiant les sources d'information afin d'assurer la triangulation de l'information par différents moyens.

## VII. Principes et conduite éthique

L'étude d'évaluabilité sera menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG)<sup>2</sup>. Elle intégrera les droits humains, le genre et l'équité de manière transversale et sera conduite conformément au code de conduite<sup>3</sup> et aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations<sup>4</sup>. L'étude d'évaluabilité doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation :

- **Anonymat et confidentialité** : L'étude d'évaluabilité doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- **Responsabilité** : Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre le/la consultant(e) et les responsables du programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'étude. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- **Intégrité** : le/la consultant(e) devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdRs, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.
- **Indépendance** : le/la consultant(e) doit veiller à rester indépendant vis-à-vis du programme examiné, et il ne devra pas être associé à sa gestion, mise en œuvre ou un autre élément de celle-ci.
- **Incidents** : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés au Gestionnaire de l'étude. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l'UNICEF dans les présents termes de référence.
- **Validation de l'information** : Le/la consultant(e) doit garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, le/la consultant(e) doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.
- **Soumission des rapports** : Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement plus basse de ce qui a été convenu, les sanctions prévues dans les présents termes de référence s'appliqueront.

## VIII. Livrables et Calendrier

- 1) **Note de cadrage** qui décrira la méthodologie détaillée d'intervention, les outils de collecte et analyse ainsi que le calendrier de travail
- 2) **Présentation PPT des principales constats et conclusions préliminaires** à l'intention du Groupe de Référence de l'évaluation ; cette présentation sera discutée à

<sup>2</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>

<sup>3</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>

<sup>4</sup> <http://www.uneval.org/document/detail/980>

l'occasion du mini-atelier de restitution des résultats de l'étude à la fin de la mission sur le terrain. La présentation PPT sera par ailleurs actualisée et remise en même temps que le rapport final.

- 3) **Rapport provisoire** présentant l'ensemble des constats et conclusions de l'étude d'évaluabilité. Ce rapport fera l'objet de plusieurs itérations (série d'échanges) entre le consultant et l'UNICEF jusqu'à ce que le contenu du rapport provisoire soit conforme aux normes de qualité de l'UNICEF. Chaque constat, conclusion et recommandation devra être numéroté et le lien entre les uns et les autres devra être bien explicite dans la section des conclusions et recommandations. Le rapport provisoire sera également commenté par le groupe de référence.
- 4) **Atelier restitution du rapport provisoire révisé et commenté par le groupe de référence et de validation** des recommandations.
- 5) **Rapport final**, ce produit sera d'au plus 40 pages intégrant les commentaires partagés lors de l'atelier de restitution. Le contenu du rapport de l'EE du CPD répondra aux critères de l'UNICEF en matière de qualité des rapports d'étude d'évaluabilité et fera l'objet d'une revue détaillée et approfondie par le bureau pays et le bureau régional.
- 6) **Données brutes**, y compris les instruments de collecte de données, les transcriptions **électroniques**, les bases des données complètes, etc.
- 7) **Une synthèse** de 1-2 pages qui servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'étude d'évaluabilité .
- 8) **Un Plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'EE** « management response Plan ». Le plan d'action sera défini de manière participative au cours de l'atelier de validation du rapport d'évaluation.

Activités	Durée	Nombre de jours de travail	Tranche de payment
<b>Phase de démarrage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de cadrage( rapport de démarrage (environ 5 à 10 pages), y compris les outils de collecte des données</li> </ul>	10 jours après signature du contrat	5 jours	30%
<b>Collecte et analyse des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des constats préliminaires</li> </ul>	Max 5 jours après la fin de la collecte des données sur terrain	10 jours	30%
<b>Analyse des données et rédaction du rapport</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rapport provisoire de l'étude d'évaluabilité (max. 40 pages)</b></li> <li>• <b>Présentation PowerPoint (10 à 15 diapositives) : Résumé des principaux constats, conclusions et recommandations</b></li> <li>• <b>Rapport final d'évaluation de l'évaluabilité (max. 40 pages).</b></li> <li>• <b>Une synthèse de 1-2 pages qui servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'étude d'évaluabilité</b></li> <li>• <b>Plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations</b></li> </ul>	15-20 jours après collecte et analyse des données sur terrain	15 jours	40%

#### IX. Gestion de l'étude

*Le gestionnaire de l'étude* : Le chargé de suivi et évaluation du bureau UNICEF Gabon sera le gestionnaire global de l'étude et rendra compte au Représentant. Ceci contribuera à la préservation de l'indépendance de l'étude d'évaluabilité du CPD. Le gestionnaire doit s'assurer du respect des normes et standards de l'UNICEF ainsi que du respect des normes de qualité<sup>5</sup>. Il sera le point focal du consultant et sera responsable de la validation des documents. Il veillera également à ce que le groupe de référence soit informé de l'état d'avancement de l'étude.

*Le Contrôle de qualité* de l'évaluation sera effectué au moyen d'une revue des TDR, de la méthodologie et des rapports et assuré par *le gestionnaire de l'évaluation* en coordination avec le GRE et le bureau régional de l'UNICEF.

*Le Groupe de référence* sera présidé par la direction générale de la prospective . Il est composé des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre, le suivi et évaluation du

<sup>5</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>; <http://www.unevaluation.org/document/detail/607>

programme de coopération. Le secrétariat de ce comité sera assuré par le gestionnaire de l'évaluation.

La spécialiste en évaluation multi-pays et le conseiller régional en évaluation du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre contribueront à l'assurance qualité de tous les produits de l'étude. Le/la consultant ( e) travaillera en étroite collaboration avec le personnel du programme du bureau de pays de l'UNICEF et les partenaires.

## **X. Rémunération et autres Conditions**

Le contrat durera **30** jours et sera rémunéré au niveau P3. Le/la consultant/e sera principalement basé/e à domicile. Elle/Il utilisera son propre matériel de bureau et ses propres ressources. Elle/Il effectuera une mission de 10 jours sur le terrain au Gabon. Des discussions périodiques avec le Bureau Pays UNICEF auront lieu et les commentaires du Bureau Pays et du Bureau Régional de l'UNICEF seront intégrés dans les produits finaux de la consultance. La soumission des produits se fera par voie électronique et selon le calendrier ci-dessus indiqué ci-haut.

Les frais d'avion seront couverts au taux de la classe économique, conformément aux politiques de l'UNICEF, et les indemnités journalières de subsistance pendant les missions sur le terrain, conformément aux taux de l'indemnité journalière de subsistance de l'UNICEF. L'UNICEF ne fournit pas l'assurance maladie pour le consultant. Le candidat sélectionné sera soumis aux Conditions générales de l'UNICEF pour les contrats individuels.

Les frais de service seront payés en trois versements comme suit :

- 30% après la validation de la note de cadrage ;
- 30% après la soumission du rapport provisoire ;
- 40% après validation du rapport final de l'évaluations de la note de synthèse, des présentations PPT, et du plan d'actions.

Aucun paiement anticipé ne sera autorisé.

Les montants et les conditions de paiement feront l'objet de négociations mais doivent être conformes aux normes de l'ONU. Une ventilation détaillée du budget (proposition budgétaire) doit être soumise avec l'offre technique.

Les paiements seront effectués pour les travaux achevés de manière satisfaisante et acceptés par l'UNICEF.

## **XI. Qualifications et Expérience demandées**

- Un diplôme universitaire supérieur (Bac+5) en évaluation, économie, éducation, sociologie, assistance humanitaire ou autre domaine des sciences sociales est requis
- Expérience solide (au moins 10 ans) dans le suivi et l'évaluation des programmes ou projets
- Expérience dans la collecte des données et les méthodes d'analyse qualitative et quantitative
- Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations (la version électronique d'une évaluation récente dont le/la consultante a été le principal/e auteur devra être présentée au moment de la soumission de l'offre)
- Connaissance des systèmes de planification, de suivi, d'évaluation et de rapportage à l'UNICEF et de HACT
- Expérience avec la réalisation des évaluations centrées sur les enfants sera un atout
- Expériences de travail avec un large éventail de parties prenantes (OSC, gouvernement, agences de développement international, etc.) par le biais d'une approche consultative
- Expérience de travail en Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement au Gabon sera un atout
- Capacité avérée à livrer efficacement et dans les délais et à obtenir des résultats
- Excellentes compétences rédactionnelles en français et la maîtrise de l'anglais est obligatoire

## XII. Documents à soumettre et processus de sélection

Les candidatures, doivent contenir les documents et informations comme suit :

### a) Une Proposition Technique :

- Le CV du consultant/de la consultante
- Une note méthodologique (max 10 pages) qui devra démontrer :
  - La compréhension des TdR (y compris des buts et des objectifs) et surtout des attentes de l'UNICEF en termes de la durée, de la qualité et de l'utilisation attendues du mandat
  - Les méthodes innovantes de collecte et d'analyse des données que le/a consultant/e estimera pertinentes afin de répondre aux questions de l'EE incluses dans les TdR
  - Le niveau d'expérience du consultant à mener des interventions similaires dans le passé.
  - La clarté du calendrier du travail
  - Une définition claire des rôles et responsabilités que le/a consultant/e va jouer par rapport au Bureau Pays de l'UNICEF ; Conformité de l'exemplaire du rapport d'évaluation (produit dans le passé et soumis dans le cadre de cette soumission) avec les normes et standards de l'UNEG.
  - Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, cette note méthodologique ne devra répliquer le contenu d'aucune section des TdR.

Les propositions techniques complètes seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

### b) Une offre financière

L'offre financière proposée doit contenir les honoraires, la logistique (DSA et Billets) et les coûts indirects (édition, reprographie). Les honoraires seront négociés et déterminés avant signature des contrats.

Le soumissionnaire pour la consultation doit soumettre deux enveloppes/emails un contenant son offre technique et la seconde son offre financière.

## I. Critères de l'évaluation des propositions

Numéro	Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totales
1	Compréhension des termes de référence	Compréhension des termes de référence surtout par rapport aux attentes d'UNICEF en termes de qualité, durée et utilisation de l'EE	15	15
2	Méthodologie	Approche méthodologique et Cadre théorique de référence pour la réponse aux questions de l'étude d'évaluabilité	10	25
		Les caractéristiques innovantes des méthodes de collecte de données proposées	10	
		La clarté des méthodes d'analyse des données - tant quantitatives que qualitatives, le cas échéant (y compris l'utilisation de logiciels spécialisés)	5	
3	Capacité du/de la consultant/e pour l'exécution du mandat	Expérience du consultant antérieure dans la conduite d'évaluations complexes ou évaluation des CPD	10	
		Clarté du Plan de travail	5	

		<i>(selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus)</i>		30
		Clarté des Rôles et responsabilités du consultant/de la consultante par rapport à l'UNICEF <i>(selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis)</i>	10	
		Conformité des exemplaires de rapports d'évaluation produits dans le passé aux normes et standards de l'évaluation.	10	
<b>Note totale attribuée à l'offre technique</b>				<b>75</b>
<b>Note totale attribuée à l'offre financière</b>				<b>25</b>
<b>Note globale</b>				<b>100</b>

### Child Safeguarding

Is this project/assignment considered as "[Elevated Risk Role](#)" from a child safeguarding perspective?

YES  NO      If YES, check all that apply:

**Direct contact role**       YES  NO

If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:

**Child data role**       YES  NO

If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):

More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](#) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

<b>Budget Year:</b>	<b>Requesting Section/Issuing Office:</b>	<b>Reasons why consultancy cannot be done by staff:</b>
<b>Included in Annual/Rolling Workplan:</b> <input type="checkbox"/> Yes <input checked="" type="checkbox"/> No, please justify:		
<b>Consultant sourcing:</b> <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Both  <b>Competitive Selection:</b> <input checked="" type="checkbox"/> Advertisement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Roster  <b>Single Source Selection</b> <input type="checkbox"/> (Emergency - Director's approval)		<b>Request for:</b> <input checked="" type="checkbox"/> New SSA – Individual Contract  <input type="checkbox"/> Extension/ Amendment
<b>If Extension, Justification for extension:</b>		
<b>Supervisor:</b>	<b>Start Date:</b>	<b>End Date:</b>

<b>Estimated Consultancy fee</b>			
Travel International (if applicable)			
Travel Local (please include travel plan)			
DSA (if applicable)			
<b>Total estimated consultancy costs<sup>1</sup></b>			
<b>Minimum Qualifications required*:</b> <input type="checkbox"/> Bachelors <input checked="" type="checkbox"/> Masters <input type="checkbox"/> PhD <input type="checkbox"/> Other  Enter Disciplines  <i>*Minimum requirements to consider candidates for competitive process</i>	<b>Knowledge/Expertise/Skills required *:</b>   <i>*Listed requirements will be used for technical evaluation in the competitive process</i>		
<b>Evaluation Criteria (This will be used for the <a href="#">Selection Report</a> (for clarification see <a href="#">Guidance</a>))</b> A) Technical Evaluation (e.g. maximum 75 Points)                      B) Financial Proposal (e.g. maximum of 25 Points) - - -			
<b>Administrative details:</b>  Visa assistance required: <input type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/> Home Based <input type="checkbox"/> Office Based:	<b>If office based</b> , seating arrangement identified: <input type="checkbox"/> IT and Communication equipment required: <input type="checkbox"/> Internet access required: <input type="checkbox"/>		
<b>Request Authorised by Section Head</b>	<b>Request Verified by HR:</b>		
<i>Approval of Deputy Representative :</i>		<i>Approval of Representative :</i>	
_____		_____	
<i>Representative (in case of single sourcing/or if not listed in Annual Workplan)</i>			

<sup>1</sup> Costs indicated are estimated. Final rate shall follow the “best value for money” principle, i.e., achieving the desired outcome at the lowest possible fee. Consultants will be asked to stipulate all-inclusive fees, including lump sum travel and subsistence costs, as applicable.

Payment of professional fees will be based on submission of agreed deliverables. UNICEF reserves the right to withhold payment in case the deliverables submitted are not up to the required standard or in case of delays in submitting the deliverables on the part of the consultant

**Text to be added to all TORs:**

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. Selected candidates are subject to confirmation of fully-vaccinated status against SARS-CoV-2 (Covid-19) with a World Health Organization (WHO)-endorsed vaccine, which must be met prior to taking up the assignment. It does not apply to consultants who will work remotely and are not expected to work on or visit UNICEF premises, programme delivery locations or directly interact with communities UNICEF works with, nor to travel to perform functions for UNICEF for the duration of their consultancy contracts.

UNICEF offers [reasonable accommodation](#) for consultants with disabilities. This may include, for example, accessible software, travel assistance for missions or personal attendants. We encourage you to disclose your disability during your application in case you need reasonable accommodation during the selection process and afterwards in your assignment.

**XIV. Annexes**

Annexe1 : [CPD Gabon 2023-2027](#)

Annexe : 2 : Analyse de situation des enfants et des femmes au Gabon

Annexe : 2 : [CEP 2023-2027](#)

Annexe 3 : standards de l’UNEG

- 1) Norms and Standards for Evaluation (2016) <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>  
Global Evaluation Reports Oversight System (GEROS)  
[https://www.unicef.org/evaldatabase/index\\_GEROS.html](https://www.unicef.org/evaldatabase/index_GEROS.html)
- 2) UNICEF UNEG Quality Checklist for ToR and inception reports  
[https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF\\_UNEG\\_TOR\\_Checklist\\_updated\\_June\\_20\\_17.pdf](https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_UNEG_TOR_Checklist_updated_June_20_17.pdf)
- 3) Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluations  
<http://www.uneval.org/document/download/1294> <http://www.uneval.org/document/detail/1452>
- 4) UNICEF Report Standards Checklist for evaluation reports
- 5) [https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF\\_adapated\\_reporting\\_standards\\_updated\\_June\\_2017.pdf](https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_adapated_reporting_standards_updated_June_2017.pdf)
- 6) UNEG Code of Conduct for evaluation in the UN system  
<http://www.unevaluation.org/document/detail/100>
- 7) UNEG Ethical guidelines <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>
- 8) UNICEF procedures for ethical research involving children  
[https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT\\_IV-UNICEF\\_Procedure\\_for\\_Ethical\\_Standards.PDF](https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT_IV-UNICEF_Procedure_for_Ethical_Standards.PDF)